

Le budget de l'UE pour 2017 est approuvé par le Conseil

Le 28 novembre 2016, le Conseil a donné son feu vert définitif au budget 2017 de l'UE en approuvant l'accord dégagé avec le Parlement européen le 17 novembre. Si le Parlement approuve à son tour l'accord lors de son vote le 1er décembre, le budget 2017 de l'UE sera réputé adopté.

"Le budget 2017 de l'UE est un projet pour l'avenir. Il est sain, bien ciblé et empreint de solidarité. Il répond aux principales préoccupations des citoyens à travers les mesures visant à relever les défis qui se posent en matière de migration, le renforcement de la sécurité, la stimulation de la croissance et la création d'emplois. Il prévoit par ailleurs une augmentation sensible de l'enveloppe de programmes tels qu'Erasmus+, qui profitent en particulier aux jeunes", a déclaré M. Ivan Lesay, secrétaire d'État aux finances de la Slovaquie et président du Conseil.

Le budget de l'UE pour 2017 prévoit 157,86 milliards € en crédits d'engagement, avec une marge de 1,1 milliard € pour faire face aux besoins imprévus. Les paiements sont fixés à 134,49 milliards €, ce qui est inférieur de 1,6 % au budget 2016 de l'UE après alignement sur les besoins réels.

Des taux de croissance à deux chiffres pour les grandes priorités

Des taux de croissance à deux chiffres sont prévus pour un certain nombre de priorités absolues:

- près de 6 milliards € en crédits d'engagements, soit **environ 11,3 % de plus** qu'en 2016, seront disponibles **pour faire face à la pression migratoire et rendre plus sûre la vie des citoyens européens**; ces fonds aideront les États membres à réinstaller les réfugiés, créer des centres d'accueil, intégrer les personnes ayant obtenu le droit de séjour et assurer le retour de celles qui ne l'ont pas obtenu; ils contribueront également à renforcer la protection des frontières, intensifier la prévention de la criminalité et les activités de lutte contre le terrorisme, ainsi qu'à protéger les infrastructures critiques.
- des engagements d'un montant de 21,3 milliards € sont mobilisés pour **stimuler la croissance économique et créer de nouveaux emplois** au titre de la sous-rubrique 1a (Compétitivité pour la croissance et l'emploi); cela représente une **augmentation d'environ 12 %** par rapport à 2016; cette partie du budget couvre des instruments tels qu'**Erasmus+**, dont l'enveloppe **augmente de 19 %** pour passer à 2,1 milliards €, et le **Fonds européen pour les investissements stratégiques**, qui voit sa dotation **croître de 25 %** pour atteindre 2,7 milliards €.

Plus d'argent pour les jeunes

Outre l'augmentation significative prévue pour Erasmus+, le budget 2017 de l'UE répond aux attentes sur une série d'autres mesures qui bénéficieront en particulier aux jeunes. Il s'agit notamment de l'initiative pour l'emploi des jeunes, pour laquelle un montant supplémentaire de **500 millions € est disponible afin d'aider les jeunes à trouver un emploi**. Le budget 2017 de l'UE permettra également à la Commission de lancer une initiative visant à **aider les jeunes à voyager et à découvrir d'autres pays européens**.

Le budget 2017 de l'UE comprend aussi l'ensemble de mesures d'aide d'un montant de 500 millions € annoncé au mois de juillet et destiné à soutenir les éleveurs de bétail laitier et d'autres animaux.

Rubriques	Budget 2017 de l'UE (en millions €)	
	Engagements	Paiements
1. Croissance intelligente et inclusive	74 899	56 522
- 1a. Compétitivité pour la croissance et l'emploi	21 312	19 321
- 1b. Cohésion économique, sociale et territoriale	53 587	37 201
2. Croissance durable: ressources naturelles	58 584	54 914
3. Sécurité et citoyenneté	4 284	3 787
4. L'Europe dans le monde	10 162	9 483
5. Fonctionnement	9 395	9 395
Instruments spéciaux	534	390
TOTAL	157 858	134 490

Prochaines étapes

Le budget 2017 de l'UE devrait être adopté formellement par le Parlement le 1er décembre. Si le Parlement rejette l'accord, la Commission doit proposer un nouveau projet de budget 2017 de l'UE. Si, au début de 2017, le budget n'a pas été adopté, les dépenses peuvent être effectuées mensuellement par chapitre, dans la limite du douzième des crédits ouverts au chapitre en question du budget de 2016 ou du projet de budget proposé par la Commission, le plus petit des deux montants étant retenu.

- [EU budget 2017](#)
- [Site web du Conseil sur les questions budgétaires](#)

Bureau de presse - Secrétariat général du Conseil de l'UE

Rue de la Loi 175 - B-1048 BRUXELLES - Tel.: +32 (0)2 281 6319

press@consilium.europa.eu - www.consilium.europa.eu/press